



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES  
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

## Projet de mise en place d'une permanence d'assistante sociale régionale

**Projet :** Mise en place et déploiement d'une permanence régionale d'assistante sociale pour accompagner l'entourage et les aidants familiaux des personnes vivant avec des troubles psychiques.

**Objectif du projet :** Un service social intervient dans le cadre d'une analyse sociale globale, apportant des solutions et assurant un accompagnement dans la constitution de recours légitimes. Dans le domaine de la psychiatrie, les réponses apportées sont spécifiques et requièrent de la part des assistantes sociales, des connaissances spécialisées (législation liées aux situations de handicap, et dans le champ de la psychiatrie). L'objectif du projet est d'apporter ces réponses spécifiques et spécialisées aux proches des malades psychiques de la région. Il ne s'agit pas de se substituer aux services médico-sociaux et aux administrations, mais d'apporter informations et soutien quand les démarches n'ont pu être engagées ou aboutir : soit parce que les difficultés sont imbriquées, soit par qu'il y a eu un refus de l'institution, car la demande n'émanant pas de la personne directement concernée.

Il s'agit de réponses spécialisées de professionnels (assistantes sociales) complémentaires de l'action des bénévoles de l'UNAFAM dans les délégations départementales.

**Les attentes :** L'action répond aux besoins des personnes vivant avec des troubles psychiques, souvent en incapacité d'effectuer une quelconque démarche. Parfois il n'y a plus d'intervenants professionnels autour de la personne malade et seuls ses proches aidants familiaux vont pouvoir engager des démarches visant à répondre à des difficultés sociales, administratives, financières qui sont souvent imbriquées. Les aidants familiaux pourront ainsi, poser à un interlocuteur unique des questions dans différents domaines : politique du handicap, l'organisation des soins, les prestations sociales, la fiscalité...

### Description du Projet :

#### **1 - Les champs d'intervention possibles :**

- les ressources (AAH- RSA- ouvertures de droits), les démarches administratives (MDPH, aide sociale, CAF, CPAM, pension d'invalidité, ...), démarches liées à la fiscalité (taxe d'habitation, abattement, déclaration commune ...).
- L'assurance maladie, les retraites complémentaires, la pension de réversion ....

**UNAFAM NOUVELLE-AQUITAINE – 33 rue Saint Ausone 16000 Angoulême**  
Tel : 05 45 95 30 38 - [nouvelle-aquitaine@unafam.org](mailto:nouvelle-aquitaine@unafam.org)

- Le logement : recherche de forme d'habitat adapté dans le cadre de sortie d'hôpital, procédure d'expulsion, problèmes de voisinage ....
- Les informations juridiques : droit du handicap, droit de la santé publique, droit des patients, procédure de soins sans consentement, mesure de protection ....
- L'emploi, l'activité : les dispositifs d'aide pour l'accompagnement vers l'activité professionnelle (travail protégé, milieu ordinaire, formation professionnelles, CUI ...).
- L'orientation vers des activités de loisirs, culturelles, lieux de vacances ...

## **2 - L'organisation :**

- Les interventions peuvent se dérouler à partir d'appels, de mails, de courrier.
- Par des entretiens téléphoniques (prise de RV).
- Chaque Président Délégué veillera à l'information de l'action dans son département, avec le soutien du délégué régional.

**Public bénéficiaire** : Toutes les personnes concernées par la maladie psychique d'un proche dans la région, soit environ 2 à 3% de la population.

Accès libre et gratuit au public concerné, sans condition d'adhésion à l'association.

**UNAFAM NOUVELLE-AQUITAINE – 33 rue Saint Ausone 16000 Angoulême**  
**Tel : 05 45 95 30 38 - [nouvelle-aquitaine@unafam.org](mailto:nouvelle-aquitaine@unafam.org)**